

LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Acteur de votre bien-être

CPAS de Mons
Note de politique 2010

Des actions et du coeur



SOMMAIRE

Les grands projets	4
L'évolution de la population	6
Les seniors	8
Les jeunes	11
L'insertion dans la société	12
La gestion des Ressources Humaines	14
Le budget 2010	16
Les mesures	18
Les partenaires	18
Conclusion	19
Les numéros utiles	20

Le mot de Marc Barvais

Président



chères Montoises, chers Montois,

Les missions du CPAS évoluent et se complexifient avec le temps.

Chaque jour, l'action du Centre d'Action Sociale a un impact direct sur la vie des citoyens. Cela concerne tant l'aide aux seniors, le maintien à domicile, que l'insertion des plus fragiles dans un circuit de vie décent ou encore l'accès la formation et à l'enseignement.

Ne nous voilons pas la face. Le constat est certes préoccupant : hausse des tarifs de l'énergie, difficulté de se loger à un prix décent, précarité de l'emploi due à la crise sont autant de réalités qui ont, au fil du temps, amené vers le CPAS un public très hétérogène. Il ne s'agit plus d'un public cible particulier, mais bien d'accidents de vie rencontrés tant par le travailleur que par le pensionné ou le chômeur.

Au vu de ces multiples actions, le CPAS est au service du bien-être de tous les citoyens. Et c'est bien cela le message de cette note de politique. Au total, près de 900 agents fournissent un travail social de qualité au quotidien, travail méritant et efficace trop peu souvent souligné.

Ce budget 2010 s'efforce, dans un contexte financier délicat, d'optimiser davantage le fonctionnement d'une institution qui doit anticiper les contraintes de notre temps.

A toutes les étapes de la vie, le CPAS est à vos côtés.

Adressez-vous à lui à temps.

Marc BARVAIS

Président du CPAS de MONS,
Chargé des Affaires Sociales

LES GRANDS PROJETS

A court et moyen terme, le CPAS axe sa stratégie au travers de plusieurs grands projets.

En 2009

- Engagement d'un « **tuteur énergie** » : conscient du défi financier pour les usagers, le CPAS a renforcé son équipe d'un « tuteur énergie ». Ce référent délivre des informations sur les audits énergétiques, sur les moyens de réduire sa consommation énergétique, propose une aide au particulier pour la planification de petits travaux, l'évaluation des coûts, la recherche de prestataires, de primes...
- Activation du **Fonds de réduction du coût global de l'énergie** (FRCE) : cette antenne locale délivre des prêts 0% à tous les ménages qui désirent investir dans des travaux liés à la réduction de leur facture énergétique pour un montant de maximum 10.000 €.
- Renforcement des actions de **prévention contre le surendettement**.
- Hébergement et accompagnement des familles **victimes de violences intrafamiliales**.

En 2010

- Inauguration du **Pôle d'accueil social**, guichet unique d'information et d'orientation à destination des citoyens montois.
- Ouverture d'un **magasin social** de 400m² à Jemappes, avenue du Champ de Bataille. Géré par l'entreprise de formation par le travail, ce magasin proposera notamment la vente de mobiliers et d'électroménagers à des tarifs sociaux. Un service de livraison, d'installation à domicile et d'après-vente seront également proposés aux clients.
- Inauguration de la **nouvelle Maison de repos** à l'entrée du bois d'Havré, l'une des plus grandes de Wallonie avec ses 221 lits.

2011 et après

- Aménagement de 25 résidences service à Havré.
- Reconstruction de la Bonne Maison de Bouzanton : nouvelle maison de repos avec 20 appartements en résidence service.



L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

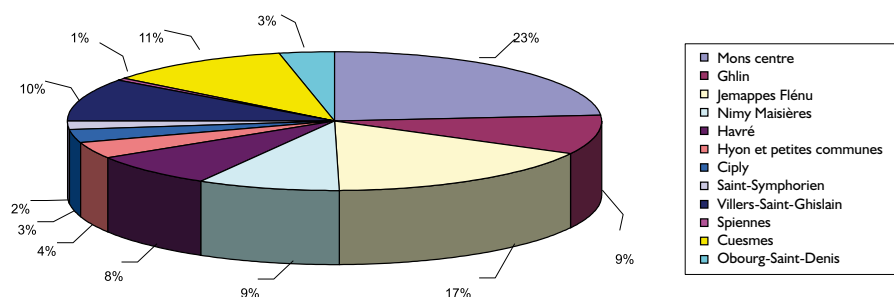
Evolution du nombre de bénéficiaires du RIS à Mons

Le Revenu d'Intégration Sociale, ancien « Minimex », est un revenu destiné aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes, ne peuvent y prétendre ou ne sont pas en mesure de se les procurer.

Evolution du nombre moyen de bénéficiaires du RIS à Mons

Année	Pop.	Nbre de bénéficiaires moyen d'existence RIS/ art 60	Nbre bénéficiaires RIS (moyenne)	Nbre bénéficiaires sur 1000 habitants	Nbre de bénéficiaires RIS <25 ans	Pourcentage de bénéficiaires <25ans
2007	91.115	2035	1828	22,33	525	28,7
2008	91.152	2214	1964	24,21	679	35
2009	91.448	2232	1990	24,40	680	34,1

Répartition par entités



Une nouvelle catégorie de demandeurs : les sanctions de l'ONEM

Au 1^{er} juillet 2008, on compte 1961 RIS (augmentation de 7% par rapport à juillet 2007) et ce, suite à l'apparition d'une nouvelle catégorie de demandeurs sanctionnés du droit au chômage pour non respect du « plan d'accompagnement des chômeurs ». Outre la charge financière pour le Centre, les travailleurs sociaux sont aussi confrontés à une charge de travail croissante.



Les personnes sanctionnées découvrent le CPAS ; ceci peut amener des demandes annexes en matière notamment d'avance pour garantie locative.

→ 38 % des personnes en sanction ONEM s'adressent au CPAS

La vague de régularisation des sans papiers

Le CPAS est attentif à la vague de régularisation des sans papiers en cours. Cette régularisation souhaitée pourrait entraîner une hausse du nombre de dossiers RIS de 10%. Cette augmentation nécessitera une augmentation des frais de personnel et de formations.

Les difficultés financières

Outre l'octroi strict du RIS, le CPAS propose différentes formes d'aides, récupérables ou non selon les situations rencontrées :

- Prêt pour les garanties locatives.
- Aide au premier logement.
- Aides médicales, pharmaceutiques.
- Aides pour l'achat d'un appareil auditif / dentaire,...
- Aides diverses : lunettes, repas chauds,...
- Aides à la gestion budgétaire et proposition de guidance pour les familles en difficulté.



Le maintien à domicile

Accessible à toute la population, le service répond au souhait de vivre chez soi le plus longtemps possible.

- **Aide aux Familles**

Aide à la vie quotidienne, rôle sanitaire, rôle éducatif, aide relationnelle et aide sociale.

- **Garde malade à domicile**

– Intervient en complément de l'aide familiale et/ou infirmière.
– Aide au lever, aide au coucher. Il s'agit de prestations de nuit.

- **Soins à domicile**

Tous types de soins infirmiers, soit plus de 35.000 actes en moyenne par an.

- **Repas à domicile**

Livraison de repas équilibrés adaptés aux impératifs de santé.
240 repas livrés en moyenne par jour.

- **Les Titres Services – aides ménagères**

28 agents travaillent au sein de ce service (26 à temps partiels). Les prestations (nettoyage, repassage, courses, accompagnement...) sont facturées au client à 7.5€ par heure prestée via les titres-services.

- **IDESS : « bricodépannage »**

– Travaux d'entretien, de réparation et d'aménagement de l'habitat ;
– Aménagement et entretien des espaces verts de petite importance : tonte de pelouses, taille de haies, désherbage, bêchage, bois de chauffage, évacuation des déchets verts.

- **Livre accès : partenariat avec la bibliothèque de Jemappes**

Il permet aux personnes âgées ou à mobilité réduite de redécouvrir les plaisirs de la lecture. Des livres adaptés aux mal voyants ainsi que des livres CD (livres et poésies lues) sont livrés à domicile.

- **Le service personnes âgées**

Analyse et orientation des demandes d'hébergement des personnes en maison de repos. Actuellement sont suivis 400 pensionnaires sont suivis dans +/- 60 homes.

- **Télé – Assistance : 24h/24, 7 jours/7**

Solution pour les personnes fragilisées pour vivre en toute tranquillité grâce au service de télé-biovigilance (pendentif relié à une centrale) et faire face aux situations les plus diverses : chutes, malaise, accident, agression,...

Collaboration avec la Ville et le CPAS de Mons.

Gestion du numéro d'offre unique pour les médecins généralistes.

En 2010, un nouveau dispositif permettra de localiser les aînés qui le souhaitent à n'importe quel endroit.

L'hébergement

Nos établissements (Home Quiétude, MRS d'Havré et Bonne Maison de Bouzanton) gèrent 283 lits dont 199 MRS et 84 MR. Le CPAS dispose aussi de 5 places d'accueil de jour et de 5 places pour les soins de jour.

A venir :

- Déménagement au sein de la nouvelle Maison de repos d'Havré
- Fermeture du Home Quiétude
- Activation de 8 lits courts séjours au sein de la Bonne Maison de Bouzanton

L'épanouissement

Au travers du service des affaires sociales de la Ville de Mons, plusieurs activités sont proposées afin de favoriser l'épanouissement et le bien-être des seniors montois. Quelques exemples d'actions : organisation d'un bal de la Saint-Valentin à destination des aînés, collaboration avec le Manège et le service de la Culture pour des spectacles divers, organisation d'excursions culturelles, rencontres débats et séances d'information.

La new MRS

Notre New MRS hypermoderne de 221 lits à Havré ouvre en 2010. Elle a été construite en optimisant les conditions de confort des résidents, les principes du développement durable (puits canadien, refroidissement par le sol, chaudières à condensation et chauffage par le sol, panneaux solaires pour production d'eau chaude et photovoltaïques, toits végétaux...). Des projets de résidence service (25 appartements à Havré et 20 à la BMB) sont également à l'analyse.

LES JEUNES

Le CPAS propose différentes formes d'actions à travers son axe « Enfance et jeunesse » :

- **Deux maisons Communales d'Accueil de l'Enfance (MCAE) 0 à 3 ans.**

- Cité P'tit (Jemappes) : 24 places de 5h30 à 22h30, du lundi au samedi.
- Bébé Lune (Mons) : 12 places de 7h à 18h, du lundi au vendredi.

- **Le service Jeunesse**

Intervention dans le cadre de vie de toute famille en difficulté avec ses enfants, à la demande du jeune ou de la famille, des services sociaux du CPAS ou autre intervenant social (hôpitaux, PMS, ONE, SAJ, SPJ, Police...).

- **L'action en milieu ouvert (AMO) « Ancrages »**

Service d'aide spécialisée de l'aide à la jeunesse (6-12 ans) qui propose une aide préventive et non contraignante aux jeunes et aux familles.

- **La Cité de l'Enfance (Le Ropieur)**

Prise en charge des enfants essentiellement à la demande des SAJ, SPJ et Tribunaux de la Jeunesse.

2 axes d'intervention :

- Résidentiel : service d'aide et d'accueil éducatif agréé pour 51 lits ;
- En milieu de vie : service d'aide et d'intervention éducative agréé pour 24 situations.

- **Le service 18/24 ans :**

Service pour les jeunes qui ont droit au revenu d'intégration sociale (RIS) avec obligation de s'engager dans un projet individuel d'intégration sociale relatif aux études, à une formation professionnelle, à une recherche d'emploi ou encore poursuivre un objectif plus général (logement, santé...).

A la mi 2009, 245 nouveaux projets individuels ont été suivis par le Centre.

Remarque : la Ville de Mons propose également une action spécifique à destination de l'enfance (gestion de crèches, MCAE, service de garde d'enfants malades, accueil extrascolaire,...)

L'INSERTION DANS LA SOCIÉTÉ

La force du CPAS réside dans sa politique volontariste et active d'insertion sociale et professionnelle.

Quelques exemples d'actions

- Cellule d'insertion sociale et collaboration avec la Maison de la Vie Associative et des loisirs (soutien aux citoyens et au tissu associatif) ;
- Soutien à la participation sociale : ateliers liées à l'épanouissement culturel, chèques sport, chèques livres, article 27, chèques cinéma,...
- Insertion sociale des jeunes par le sport via l'asbl Accesport (collaboration avec les CPAS du Borinage).
- Atelier spécifique de Développement Interculturel à destination des personnes d'origines étrangères
- Cellule Inser-Action : Gestion du bilan socioprofessionnel des candidats, orientation vers les remédiations et les formations et suivi pédagogique des stagiaires.

Evolution du nombre de stagiaires à l'EFT

	Nombre de stagiaires 2008	Nombre d'heures de formation
2008	60	34.692,05
2009 (7 mois)	38	23.926 ,64

L'aboutissement majeur du CPAS : l'insertion vers l'emploi

Répartition des bénéficiaires mis au travail

Partenaires	Art.60	Art.61	Activation (Activa, Sine, PTP)	Total
CPAS	69	/	/	69
Ville	105	/	/	105
ASBL et économie sociale	73	/	/	73
Entreprises privées	/	9	12	21
Total au 01/01/2009	247	9	12	268

La cellule Proaction (CPAS de Mons et du borinage)

En partenariat avec Forem Conseil et la Mission Régionale Mons Borinage; une aide individuelle est proposée aux travailleurs en fin de contrats d'insertion en vue de favoriser leur insertion durable sur le marché de l'emploi.

Les ponts vers l'économie sociale

Le secteur de l'économie sociale, dont l'objectif premier est de rendre service à la collectivité, peut également compter sur le soutien du CPAS de Mons. L'ensemble du secteur est en pleine expansion. Sur l'arrondissement, les partenaires sont déjà nombreux. Quelques exemples : Progress (ex Ecomons), Avomarc, Secos, Au four et au moulin,...

L'Entreprise de Formation par le Travail « Le Plein Air »

Cette filière de formation est un bel exemple de travail d'insertion réalisé par le CPAS de Mons. Différentes filières sont proposées aux stagiaires afin de les réinsérer à terme dans un parcours d'emploi classique : auxiliaire polyvalente en collectivité, bio-marâchage et entretien des espaces verts, installateur valoriste en électroménager, agent de transport, manutention et distribution, magasinier livreur spécialisé dans le travail du bois.



LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



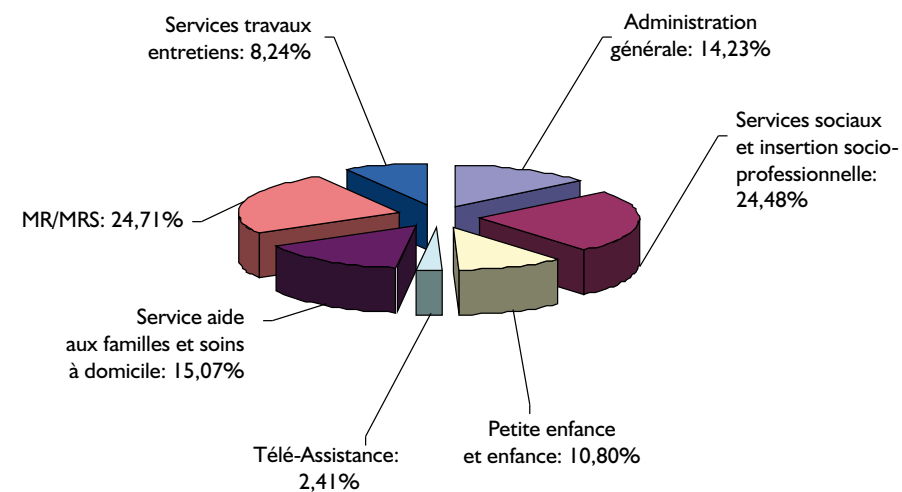
42 % du personnel CPAS travaille au service des aînés (maintien à domicile, prévention, hébergement)

10% du personnel CPAS travaille auprès des enfants et des jeunes

→ Plus de la moitié du personnel axe son action sur les volets enfance et seniors.

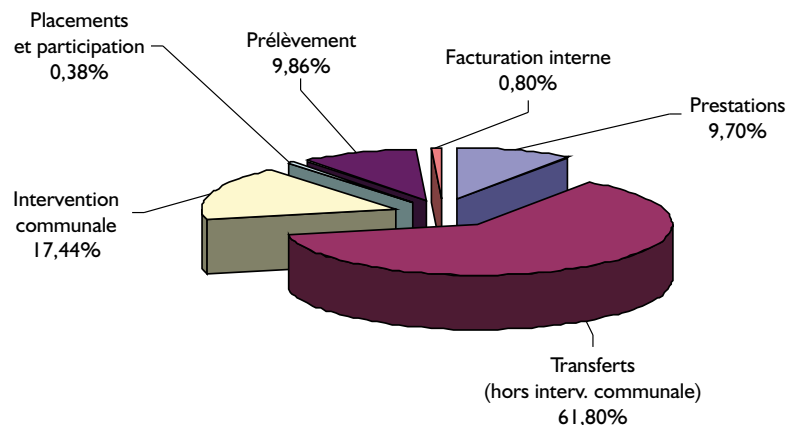
Au 30/09/2009, 952 agents travaillent au CPAS de Mons.

Statuts	2008		2009	
	ETP	Personnes physiques	ETP	Personnes physiques
Statutaires/stagiaires	172,49	198	167,48	185
Statutaires/maribel			5	5
Maribel	51,96	58	43,75	55
Contractuels	204,59	246	211,84	255
APE	139,16	154	150,27	167
SINE	16,15	23	16,45	21
Activa	5	7	12,1	15
Convention 1 ^{er} emploi	1	1	1	1
Total	590,35	687	607,89	704
Article 60	211	211	248	248
Total général	801,35	898	855,89	952

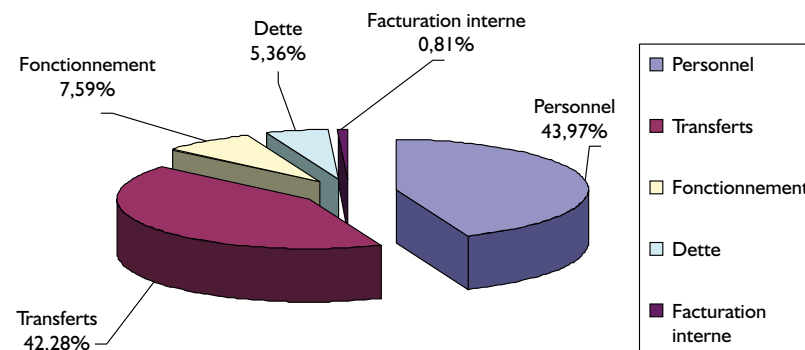


LE BUDGET 2010

Les recettes



Les dépenses



Recettes		Dépenses	
PRESTATIONS	6.274.261,30	PERSONNEL	28.225.615,49
TRANSFERTS (hors interv. Communale)	39.967.762,21	TRANSFERTS	27.140.593,62
INTERVENTION COMMUNALE	11.279.155,00	FONCTIONNEMENT	4.873.351,23
PLACEMENTS ET PARTICIPATION	248.918,80	DETTE	3.440.482,65
PRELEVEMENT	6.379.262,29	PRELEVEMENT	469.316,61
FACTURATION INTERNE	519.924,90	FACTURATION INTERNE	519.924,90
TOTAL	64.669.284,50		64.669.284,50

Le budget extraordinaire 2010

Pour l'année 2010, le budget extraordinaire s'élève à **5.796.272,84 €**.

Quelques perspectives pour 2010

- **La poursuite de la collaboration avec le service des marchés publics :**
Le CPAS a mis 3 agents à disposition du service des Marchés Publics commun entre le CPAS et la Ville de Mons.
- **La réorganisation du service technique :** nouvelle répartition des tâches
- **Gestion de la flotte de véhicules**
Différentes procédures de gestion ont été mises en place. Ces procédures permettent un suivi systématique de chaque véhicule et une optimisation de la flotte. De plus, le CPAS collabore avec le garage de la ville pour les entretiens, réparation, passages au contrôle technique.
- **La prise en compte du principe de développement durable**
 - Depuis quelques années, notre centre est de plus en plus attentif au développement durable et ce via différentes actions :
 - Engagement d'**un tuteur énergie**
 - Prise en compte des **enjeux environnementaux** dans la construction de la nouvelle maison de repos : cogénération, panneaux solaires photovoltaïques, puits canadien,...
 - **Audit énergétique** des différents bâtiments du centre
 - Mise en place du **Fonds de réduction du Coût global de l'Énergie** (FRCE).

LES MESURES

Pour 2010, le CPAS concentrera ses efforts sur diverses mesures :

- Gestion optimale et durable des bâtiments du Centre
- Consolidation des services stratégiques et renforcement des synergies Ville/CPAS
- Actions spécifiques de renforcement de la mobilité interne et du recensement des compétences des agents.

LES PARTENAIRES

Les synergies Ville/CPAS au travers de plusieurs services :

- Informatique ;
- Garage ;
- Management et Organisation ;
- Marchés publics ;

Les partenaires associatifs et institutionnels

- Le plan de cohésion sociale
- Le Relais Social et le relais santé
- Parenthèse
- Les Restos du Cœur
- L'Espoir à Cuesmes
- Le service de la Prévention
- La Maison du logement
- Qualicité
- L'ONE
- Toit & Moi
- L'AIS
- La régie foncière
- Les maisons d'accueil
- L'entraide à Ghlin
- L'entraide à Cuesmes
-

CONCLUSION

2010 sera une année charnière.

Les besoins sociaux ne diminueront pas mais nos moyens budgétaires bien.

Nous ne pouvons réduire nos actions indispensables pour notre population. Nous devons donc être encore plus efficaces.

- La performance énergétique de nos bâtiments ;
 - L'optimisation de nos modes de fonctionnement ;
 - Le travail avec les réseaux sociaux et l'associatif ;
 - La consolidation des services de la Ville et du CPAS ;
 - Le développement des compétences de nos ressources humaines ;
- ... sont autant de chantiers en cours.

Les Montoises et les Montois attendent de nous que nous y arrivions.

Nous sommes en marche.



LES NUMÉROS UTILES

- CPAS de Mons :
065/412.300
- Dispositif d'urgence sociale :
065/840.101
- ACASA (maintien à domicile) :
065/408.400
- Télé Assistance :
065/840.101
- Bonne Maison de Bouzanton
et Centre de jour :
065/408.662
- Home Quiétude :
065/408.551
- MRS d'Havré :
065/323.904
- Cellule Communication :
0472/900.359